

Règlement intérieur

Statut et missions de l'US EMerode

L'US EMerode est une Unité de Service de l'Université de Caen Normandie (UNICAEN) qui regroupe 5 plateformes dédiées à la recherche : CBM, CMAbio3, PLATIN', PROTEOGEN et SolSup. Chaque plateforme est dirigée par un responsable technique et un responsable scientifique et a un fonctionnement propre basé sur un socle commun défini à l'échelle de l'US. L'organigramme et le détail des informations concernant les plateformes sont présentés en Annexe 1.

L'US EMerode est gérée par une équipe de direction constituée d'un directeur, de deux codirecteurs, de trois coordinateurs opérationnels chargés des services supports (Prévention/Qualité, Communication, Service informatique), et du gestionnaire administratif et financier (cf. Annexe 2). En fonction des thèmes abordés, les Directeurs d'Unités (DU) des unités fondatrices (cf. Annexe 3) pourront être invités aux réunions de l'équipe de direction de l'US. Le directeur a la responsabilité de l'US EMerode et met en oeuvre les décisions qui engagent l'Unité (investissements, travaux, priorisation des demandes d'équipements, demande de postes sur classement décidé au niveau du COPIL), il est le responsable du budget. Pour toutes ces tâches il s'appuie sur son équipe de direction.

Le directeur et les directeurs adjoints sont élus par les DU membres du COPIL d'EMerode. Les coordinateurs opérationnels sont élus parmi les personnels des plateformes. La durée des mandats des membres de l'équipe de direction est de 5 ans renouvelable.

Le bureau de direction est constitué de l'équipe de direction et des responsables de chaque plateforme / plateau technique (cf. Annexe 4). Il se réunira a minima 4 fois par an sur convocation du directeur ou sur la demande d'un membre du bureau pour :

- définir la réglementation et l'organisation administrative de l'US (Charte, règlement intérieur)
- gérer le budget (besoins en équipement, coûts de maintenance),
- définir et actualiser les tarifications des différentes prestations,
- accompagner les projets de développement des différentes plateformes,
- instruire les demandes de ressources humaines, la promotion et les formations des personnels,
- instruire et valider les dossiers de demandes de financement proposées par le comité de pilotage,
- diffuser les informations nécessaires au bon fonctionnement de la structure,
- favoriser le développement des différents plateaux (label/reconnaissance nationale/réseaux),
- favoriser ou renforcer la participation à des projets de recherche et à des réseaux régionaux, nationaux ou internationaux,
- organiser les actions de communication (site internet, journées portes ouvertes, fête de la science, séminaires...),

Des réunions préparatoires permettront aux personnels et responsables de plateformes de travailler avec le bureau de direction. En fonction des thèmes abordés, les DU des unités fondatrices pourront être invités.

Un comité de pilotage (COFIL) regroupant le bureau de direction, les DU des unités fondatrices (cf. Annexe 5), les directeurs des fédérations NORVEGE, MerLiN, SeSAD, et les vice-présidents recherche sera constitué. Les directeurs d'unités utilisatrices (ou leur représentant) et/ou des Unités membres de chaque fédération, seront invités sur proposition du directeur. En se réunissant une fois par an, ce comité aura les rôles suivants :

- définir et prioriser les orientations scientifiques et technologiques des plateformes,
- soutenir et proposer une priorisation des demandes d'équipements innovants remontées par les unités de recherche et les plateformes de l'US,
- définir et prioriser les demandes de postes,
- organiser les actions de communication (Journées portes ouvertes, Fête de la science...), la participation à des réseaux....

L'US EMerode dispose d'une dotation financière de l'UNICAEN. Cette somme ne couvre pas la totalité des dépenses de fonctionnement des plateformes, une partie des coûts liés aux projets réalisés sur les plateformes / plateaux techniques doit être facturée aux utilisateurs.

L'US EMerode s'engage à travailler avec tous les utilisateurs et à tout mettre en œuvre pour obtenir les meilleurs résultats dans les meilleurs délais.

Dans cette perspective, le personnel de l'US EMerode a pour vocation de :

- conseiller les utilisateurs lors des montages de projets,
- réaliser les travaux proposés,
- former et conseiller les utilisateurs à l'ensemble des techniques et/ou à la manipulation des équipements du service.

Charte EMerode

Règles générales et bonnes pratiques communes liées à l'utilisation des plateformes de l'Unité de Service EMerode

Toute personne souhaitant faire appel aux services ou expertises des plateformes de l'US EMerode s'engage à en respecter les règles de fonctionnement communes précisées dans cette charte.

Introduction

L'US EMerode est une Unité de Service de l'Université de Caen Normandie (UNICAEN) qui regroupe 5 plateformes dédiées à la recherche : CBM, CMABio3, PLATIN', PROTEOGEN et SolSup. Chaque plateforme est dirigée par un responsable technique et un responsable scientifique et a un fonctionnement propre basé sur un socle commun défini à l'échelle de l'US. L'organigramme et le détail des informations concernant les plateformes sont présentés en Annexe 1.

L'US EMerode est gérée par une équipe de direction constituée d'un directeur et de deux codirecteurs, de trois coordinateurs opérationnels chargés des services supports (Prévention/Qualité, Communication, Service informatique), et du gestionnaire administratif et financier (*cf.* Annexe 2). En fonction des thèmes abordés, les Directeurs d'Unités (DU) des unités fondatrices (*cf.* Annexe 3) et/ou les responsables de plateforme pourront être invités aux réunions de l'équipe de Direction de l'US.

Cette structure est une entité dépendante de l'UFR des Sciences au niveau de la gestion financière et du personnel associé.

Les plateformes ont vocation à mutualiser des matériels et des compétences pour les rendre disponibles à la communauté scientifique de l'UNICAEN ou extérieure, à un coût identifié suivant les règles de calculs mises en place par la Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI) de l'UNICAEN. Dans le cadre de ses missions, chaque plateforme assure la maintenance des appareils mis en œuvre ou à disposition des utilisateurs en assurant les contrôles qualités pertinents garantissant la robustesse des résultats. Elle participe à la formation des usagers et apporte un soutien technique à la lecture de résultats, à leur interprétation, et à la rédaction de protocoles ou de matériels et méthodes.

De son côté, l'utilisateur a l'obligation de signaler toute modification des modalités d'usage des équipements ou matériels mis à disposition (exemple : changement d'objectifs, de filtres, ...) ou tout problème rencontré lors de l'utilisation des appareils.

Les demandeurs et les personnels des plateformes, ainsi que les conseillers scientifiques, et cela même en l'absence de stipulations contractuelles, s'engagent dans une obligation générale de discrétion et de non-divulgaration d'information scientifique et technique hors du périmètre de chaque partie.

Localisation

Les plateformes sont localisées sur le campus 1 de l'Université Caen-Normandie, Esplanade de la Paix, CS14032, 14032 Caen Cedex 5. Le détail des informations concernant les plateformes est précisé en Annexe 1.

Conditions d'accès

L'accès aux différentes plateformes est badgé. N'ont accès que les personnels des plateformes et les utilisateurs préalablement formés munis de leur carte d'accès.

Quelle que soit la provenance des utilisateurs, UNICAEN ou extérieur, la manipulation des différents équipements est autorisée uniquement après formation sur les appareils par le personnel de la plateforme. A l'issue de la formation, l'utilisateur et son supérieur hiérarchique reçoivent la charte de la plateforme par courriel. Ils doivent lire attentivement la charte et la retourner signée à la plateforme où elle est archivée.

Il est impératif que les utilisateurs respectent toutes les consignes et précautions d'usages des différents matériels de la plateforme. Pour la manipulation des appareils, des produits et des conditions de travail, les utilisateurs pourront se référer aux fiches de sécurité, aux protocoles expérimentaux (procédures et instructions) et aux règles d'hygiène et sécurité de l'établissement (cf. responsable Service Hygiène Sécurité Environnement de l'UNICAEN). Le personnel de l'US EMerode sera seul juge de la capacité des utilisateurs à manipuler les différents appareils. En cas de non-respect de ces équipements, consignes ou précautions d'emploi, le responsable de la plateforme limitera voire interdiera l'accès de l'utilisateur à ces équipements.

Fonctionnement

La sollicitation des plateformes se fait par téléphone, mail, directement sur la plateforme ou via le système de réservation de matériel mis à disposition (voir Annexe 1 pour le détail des informations de chaque plateforme).

Les analyses réalisées par les plateformes se font sous forme de projet, dans un cadre collaboratif ou non-collaboratif, au choix de l'utilisateur. Dans cette optique :

1. Toute personne souhaitant accéder aux services proposés par les plateformes doit, au préalable, renseigner une fiche projet / demande d'analyses via un formulaire de « demande d'accès » et rencontrer, pour une discussion plus approfondie, les personnels de la plateforme. Le formulaire de demande d'analyse doit être renseigné pour chaque nouvelle étude ou projet.
2. La préparation des échantillons pour l'analyse se fera suivant le « guide de préparation » défini par la plateforme. Le cas échéant, tout nouveau protocole de préparation devra être validé par les membres de la plateforme.
3. Chaque échantillon devra être étiqueté et renseigné clairement. Il sera noté par la plateforme afin de pouvoir être « tracé » au cours des différentes étapes de son analyse. Ces informations permettront aux utilisateurs de retrouver les données ultérieurement.

A l'issue de tous travaux prévus dans la fiche projet, un bilan sera réalisé et permettra de préciser les éventuelles prolongations à envisager dans le cadre d'un nouveau projet.

Si le travail demandé par un utilisateur nécessite une mise au point ou un développement préalable, le personnel de la plateforme évaluera, en étroite discussion avec l'utilisateur, la faisabilité technique et économique de cette mise au point ainsi que l'intérêt que cette nouvelle technologie pourrait représenter pour la plateforme (avec possibilité de déboucher sur une nouvelle prestation et/ou une valorisation scientifique associant la plateforme). En fonction de cette évaluation, l'utilisateur et la

plateforme conviendront ensemble des modalités de la réalisation des travaux effectués dans le cadre de cette collaboration.

Prévention des risques

Les utilisateurs s'engagent à :

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation de produits chimiques et biologiques : l'obligation éventuelle du port d'équipements de protection individuelle (EPI) est précisée par chaque plateforme.
- Informer les plateformes des risques associés aux échantillons ou animaux, quels qu'ils soient (chimiques, radiologiques, nanoparticules, prions biologiques, OGM ...)
- Posséder tous les documents réglementaires qui autorisent l'utilisation des échantillons ou d'animaux (expérimentation animale), notamment les agréments OGM, les agréments éthiques, les autorisations et consentements des patients. L'anonymisation des échantillons humains avant l'entrée sur la plateforme est également requise.

Tarification et facturation

Les tarifs des différentes prestations ont été déterminés avec l'aide de la DRI de l'UNICAEN et varient selon l'organisme payeur des analyses (UNICAEN ou Extérieur et le partage de la propriété intellectuelle (collaboration ou prestation). Ces tarifs sont révisables chaque année par les plateformes en collaboration avec les services financiers et la DRI, et sont soumis par le bureau de direction d'EMerode au vote du conseil d'administration de l'UFR des Sciences avant d'être votés au Conseil académique de l'UNICAEN. Le chef d'équipe ou le responsable du projet s'engage à régler les sommes dues pour les travaux effectués et l'utilisation des équipements de la plateforme.

Propriété intellectuelle et publications

Pour faire reconnaître l'activité des plateformes et permettre leur développement au travers de demandes de financement, il est nécessaire que leur participation aux projets soit explicitement reconnue à la hauteur de leur investissement selon les règles déontologiques du domaine : la plateforme devra ainsi être automatiquement mentionnée dans la rubrique "Matériels & Méthodes".

Tout résultat issu de la plateforme et repris dans une publication ou communication doit être signalé à la plateforme qui aura à charge de s'assurer de la cohérence des informations et produira, selon les besoins, une relecture experte, un "Matériels & Méthodes" ou des figures légendées selon les standards en vigueur. Cette reconnaissance pourra également se traduire dans les publications par une mention du ou des membres impliqués de la plateforme, a minima dans les remerciements, voire dans la liste des co-auteurs, selon le degré d'implication de ces derniers. Cela sera à définir, de préférence, en début de projet sur la base d'un barème établi mais pourra éventuellement être réajusté en cours ou fin de projet selon l'évolution de ce dernier.

Les utilisateurs s'engagent à transmettre les renseignements concernant la valorisation (publication, communication orale ou affichée, thèses, brevets) des travaux réalisés au sein de la plateforme au responsable technique et/ou scientifique de celle-ci afin qu'il puisse rédiger les rapports d'activité.

Les données obtenues sur la plateforme, de façon autonome ou en prestation non-collaborative par et pour les utilisateurs sur leurs échantillons, leur appartiennent en intégralité (propriété intellectuelle).

Dans le cas d'analyses réalisées en autonomie sur la plateforme, il convient toutefois que les utilisateurs citent la plateforme et l'US EMerode dans les publications, communications orales ou affichées qui découleront de ce travail (par exemple dans les remerciements, voir ci-dessous).

Dans un cadre de prestation collaborative, la propriété intellectuelle des résultats obtenus par la plateforme est détenue à la fois par la plateforme et les utilisateurs demandeurs. Les analyses ainsi réalisées par la plateforme sur demande d'un utilisateur, dans un cadre collaboratif, qui feront l'objet de publications (article scientifique, communication orale ou affichée, brevets) par les utilisateurs devront mentionner le personnel de la plateforme dans la liste des co-auteurs. La plateforme s'engage à fournir toutes les informations relatives à ces travaux pour la rédaction de ces diverses publications.

Pour les remerciements, il est demandé de respecter les termes suivants :

- "Nous remercions la plateforme XXXXX pour la réalisation des analyses XXXX utilisées dans cette étude".

- "We are most grateful to the platform XXXX for XXXXX analysis used in this study"

En cas de contribution d'un personnel à une publication scientifique en tant que co-auteur, il est demandé de préciser l'affiliation de la manière suivante :

- NORMANDIE UNIV, UNICAEN, US EMERODE, « Nom de la plateforme » + adresse

Qualité

Les plateformes de l'US EMerode s'engagent dans une démarche qualité et cherchent à tendre vers une certification ISO 9001 dans les années à venir.

Annexe 1 : Organigramme et Liste des plateformes au 01/01/22 :

1. CBM : Centre de Biodiversité Microbienne : CRB + Algobank

CRB

Bâtiment M

Contacts : Marina Cretenet : marina.cretenet@unicaen.fr;

Responsable Technique : Jean-Michel Bre : jean-michel.bre@unicaen.fr;

Responsable scientifique Marina Cretenet : marina.cretenet@unicaen.fr

Algobank-CAEN

Bâtiment L

Contacts : algobank@unicaen.fr

Responsable Technique : Bertrand LEROY : bertrand.leroy@unicaen.fr) ;

Responsable scientifique : Benoit VERON : benoit.veron@unicaen.fr)

2. CMAbio3 : Centre de Microscopie Appliquée à la Biologie

Bâtiment M, sous-sol, Campus 1, Université de Caen Normandie

Contacts : 02 31 56 58 13 ; cmabio3@unicaen.fr

Responsables Techniques :

- Nicolas ELIE (Plateau AIM Analyse d'images multimodales) nicolas.elie@unicaen.fr ;
- Didier GOUX (Plateau Microscopie) didier.goux@unicaen.fr ;
- Didier GOUX (Plateau Microfluidique) didier.goux@unicaen.fr ;

Responsable scientifique : Jean-Christophe AVICE (jean-christophe.avice@unicaen.fr) et Benoît PLANCOULAIN

3. PLATIN' : PLATeforme d'Isotopie de Normandie

Bâtiment J (IRBA EST) et Bâtiment Post-Génomique (PG)

Contacts : 02 31 56 66 08 ; platin.ibfa@unicaen.fr

Responsable Technique : Fanny LEROY (fanny.leroy@unicaen.fr) ; Responsable scientifique : Sylvain DIQUELOU (sylvain.diquelou@unicaen.fr)

4. PROTEOGEN :

Règlement intérieur et Charte EMerode

Bâtiment Post-Génomique

Contacts : 02 31 56 53 43 ; benoit.bernay@unicaen.fr

Responsable Technique : Benoît BERNAY (benoit.bernay@unicaen.fr) ;

Technicien : Julien PONTIN (julien.pontin@unicaen.fr) ;

Responsable scientifique : Joël HENRY (joel.henry@unicaen.fr)

5. SOL-SUP

Bâtiment A

Contacts : ... ; xxx@unicaen.fr

Responsable Technique : XXX (xxx@unicaen.fr) ;

Responsable scientifique : Stéphane COSTA (stephane.costa@unicaen.fr)

Annexe 2 : Equipe de Direction au 01/01/22

Directeur : Pascal CLAQUIN

Co-directeurs : Jean-Christophe. AVICE, François SICHEL

Les directeurs et co-directeurs sont désignés par un vote des DU des unités fondatrices de l'US EMerode pour un mandat de 5 ans.

Trois coordinateurs opérationnels (B. BERNAY, D. GOUX, F. LEROY) chargés des services supports (Prévention/Qualité, Communication, Service informatique), désignés par le directeur en concertation avec les directeurs adjoints pour un mandat annuel renouvelable parmi le personnel BIATSS affecté au moins à temps partiel aux plateformes d'EMerode.

Gestionnaire administratif et financier : S. DYVRANDE.

Annexe 3 : Bureau de Direction au 01/01/22

Le Bureau de direction est constitué de l'équipe de Direction et des responsables de chaque plateforme / plateau technique. Les DU des unités fondatrices pourront y être invités selon les thèmes abordés.

Annexe 4 : Responsables scientifiques des plateformes et Plateaux techniques :

CBM (Centre de Biodiversité Microbienne) (M. CRETENET+ B. VERON)

CMABio3 (J-C. AVICE)

PLATIN' (S. DIQUELOU)

PROTEOGEN (J. HENRY)

SOL-SUP (S. COSTA)

Version 22 11 24

Annexe 5 : Unités fondatrices :

- EVA : Écophysiologie Végétale, Agronomie & nutrition NCS. UMR INRAE 950
- BOREA : Biologie des Organismes & Ecosystèmes Aquatiques. UMR CNRS-8067, Muséum National d'Histoire Naturelle, IRD-207, Sorbonne Université, UA, UNICAEN
- ABTE : Aliments Bioprocédés Toxicologie Environnements. UR4651. Université Caen Normandie
- CBSA : Communication Bactérienne et Stratégies Anti-infectieuses. Université Caen Normandie
- EthoS : Ethologie animale et humaine. UMR CNRS 6552
- IDEES : Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés ; UMR 6266 CNRS IDEES